



Braillans, le 15 novembre 2025

AFFOUAGE 2026

L'exploitation des coupes permet la délivrance d'affouage sur les parcelles 20 et 21 (dessus Autoroute) : bois debout et houpriers

Si vous souhaitez bénéficier d'une part à fabriquer cet hiver merci de retourner le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie avant le dimanche 30 novembre 2025 minuit.

Le prix de la part est déterminé par délibération du conseil municipal (Il s'élevait à 35€ la saison dernière).

LES GARANTS : G. CUENOT, B. GRESSET, J-M CAPRA

✂-----

AFFOUAGE 2026

Je soussigné

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

désire bénéficier d'une part d'affouage pour la saison 2026 et m'engage à respecter le règlement d'affouage disponible sur internet à l'adresse :

<http://www.braillans.fr/affouage>.

Ce règlement sera remis au format papier contre émargement aux affouagistes après tirage au sort

à BRAILLANS le _____

Signature



Braillans, le 15 novembre 2025

AFFOUAGE 2026

L'exploitation des coupes permet la délivrance d'affouage sur les parcelles 20 et 21 (dessus Autoroute) : bois debout et houpriers

Si vous souhaitez bénéficier d'une part à fabriquer cet hiver merci de retourner le coupon ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie avant le dimanche 30 novembre 2025 minuit.

Le prix de la part est déterminé par délibération du conseil municipal (Il s'élevait à 35€ la saison dernière).

LES GARANTS : G. CUENOT, B. GRESSET, J-M CAPRA

✂-----

AFFOUAGE 2026

Je soussigné

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

désire bénéficier d'une part d'affouage pour la saison 2026 et m'engage à respecter le règlement d'affouage disponible sur internet à l'adresse :

<http://www.braillans.fr/affouage>.

Ce règlement sera remis au format papier contre émargement aux affouagistes après tirage au sort

à BRAILLANS le _____

Signature